

# E-dutainment enseigne l'anglais grâce à des blockbusters

*L'application permet d'enrichir son vocabulaire, sa conjugaison et sa grammaire en visionnant plus de 25 vidéos pédagogiques, extraits de films, de documentaires, de reportages ou encore de séries.*

Temps de lecture : minute

---

28 mai 2019

Les Français n'aiment pas l'anglais, mais sont fans de films hollywoodiens. Partant de ce constat, deux frères : Clotaire et Corentin Marmignon, ont lancé e-dutainment en 2017. Cette application d'éducation est en effet basée sur le cinéma américain et permet d'apprendre la langue tout en s'amusant.

Lors de sa première connexion, l'apprenant répond à un quizz qui permet d'évaluer son niveau. Son parcours commence ainsi au stade qui lui correspond. Chaque niveau comporte un nombre de questions minimum auxquelles l'utilisateur doit répondre pour passer au niveau supérieur. Les trois piliers de la pédagogie sont : " Grammar ", " Comprehension " et " Global Knowledge ". Ainsi, l'utilisateur enrichit à la fois son vocabulaire, sa conjugaison et sa grammaire en visionnant plus de 25 vidéos pédagogiques, extraits de documentaires, reportages, films, séries, etc.

L'application s'adresse aux lycéens, aux étudiants, aux organismes de formation, aux entreprises et aux CFA. Le but est évidemment avant tout

de progresser, mais l'application permet également, de manière plus opérationnelle, de préparer le TOEIC et/ou le TOEFL. En outre, des crédits ECTS pourraient aussi être accordés grâce à des cours exclusifs sur le Big Data et la transformation numérique disponibles sur l'application et développés en collaboration avec des enseignants de la Stanford University et de Berkeley.



À lire aussi

Sélection de 10 startups qui font le pari de réinventer l'Education Nationale

Le prix de lancement est de 9,99 euros par mois et la préparation au TOEIC et au TOEFL coûte 14,99 euros par mois. L'application compte parmi ses utilisateurs une trentaine d'entreprises et d'écoles dont le groupe IGS, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France et l'ESSCA.

